

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

A. n. de M. i. s. e. n. é. c. r. P. A. s. e. m. p. t. i. o. n.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine :* L'œuvre de la Propagation de la Foi.—La " Société Saint-Vincent-de-Paul aux Trois Rivières ; ce que disait lord Ripon, vice-roi de l'Inde, il n'y a que quelques mois, à l'occasion des sociétés Saint-Vincent-de-Paul, établies dans différentes parties du monde catholique.—Guérison miraculeuse opérée par l'intercession de la Bienheureuse Mère Marie-de-l'Incarnation.—Mgr de Charbonnel, ancien évêque de Toronto, nommé archevêque.—Messe de requiem pour le repos de l'âme de l'honorable Luc Letellier de Saint Just, à la Basilique de Notre-Dame de Québec.—Ce qu'il faut faire pour promouvoir la grande œuvre de la colonisation et l'agriculture.—Le bill présenté à la Chambre des Communes, au sujet du " Syndicat pour la construction du chemin de fer canadien du Pacifique."—Le " Crédit foncier franco-canadien ; P. B. Benoit, écrivain, a été nommé inspecteur pour cette association de prêts.—Service postal entre Québec et le Lac-St-Jean.

*Causerie Agricole :* Culture des prairies naturelles.—Classement des prairies naturelles ; prairies hautes, moyennes et basses.—Culture des différentes classes de prairies naturelles.—Culture des prairies de première classe (paturages secs et non fanchables).—Culture des prairies de seconde classe (prés élevés et fanchables) ; travaux et soins de conservation des prairies de seconde classe.

*Sujets divers :* Moyen d'obtenir d'une terre le plus grand rendement possible.—Des œufs employés à la couvaison.—Plantes montées en graines.—Arracher et planter en mottes.

*Choses et autres :* Agents à Rimouski, pour la " Compagnie de séculario de Marin, Baie des Chaleurs."—La cachexie chez les moutons.—Utilité des cercles agricoles.—Le cultivateur routinier.—Maximes : Agriculture et morale.

*Recettes :* Moyen de reconnaître s'il y a de l'eau dans le lait.—Moyen pour guérir les engelures et les crevasses.

*Annonces :* " La Revue Canadienne " publiée à Montréal, mensuel.—Abonnement \$2.50, avec réduction de 50 cts pour ceux qui paient d'avance.—Soumissions demandées pour contrats de la malle.

## REVUE DE LA SEMAINE

*L'Œuvre de la Propagation de la Foi.*—Nous lisons dans les *Annales de Notre-Dame des Victoires*, publié à Boston, Mass. :

Sa Sainteté Léon XIII vient d'envoyer à tous les évêques du monde catholique une magnifique encyclique, pour leur recommander de la manière la plus pressante la *Propagation de la Foi* et les œuvres qui s'y rattachent.

Nous détachons des derniers journaux d'Europe une page éloquentes sur le même sujet, sortie de la plume de l'un des plus illustres évêques de France. C'est une réponse sans réplique à ceux qui ne voient que les intérêts de leur clocher, et font bon marché des grands intérêts de l'Eglise.

" L'œuvre, dont nous plaçons la cause, dit cet éminent prélat, est supérieure à toute autre par son origine, par sa nature et par l'étendue de la mission qu'elle remplit dans le monde entier.

" *Par son origine.*—C'est l'œuvre d'un dessin éternel, l'œuvre que Dieu méditait en même temps que l'incarnation de son fils ; c'est l'œuvre qui jaillit au Calvaire du cœur de l'Homme Dieu expirant. Elle eut pour premiers associés les douze apôtres eux-mêmes.

" *Par sa nature.*—Ce n'est pas la domination des corps qu'elle convoite : c'est la rédemption des âmes qu'elle poursuit au prix de tant de prières, de tant de sacrifices, de tant de sueurs et de tant de sang.

" *Sur l'étendue de sa mission.*—Dieu lui assigne le monde entier pour domaine ; il lui donne les nations pour héritage. Partout elle doit éclairer les aveugles, faire entendre les sourds, ressusciter les morts, porter en un mot à tous les déshérités la vérité de l'Évangile. A ces traits, ne reconnaissez-vous pas l'œuvre chrétienne par excellence ?... "

*La Société Saint-Vincent-de-Paul.*—Dimanche, 6 février, à la cathédrale des Trois Rivières, Sa Grandeur Mgr Laffèche a donné le sermon. En parlant

des avantages immenses qui découlent, pour les pauvres, de la belle société de Saint-Vincent-de-Paul, l'éloquent prélat a démontré que, depuis sa fondation dans la ville des Trois Rivières, de 1866 à 1880, c'est à dire en 14 ans, la société de bienfaisance de Saint-Vincent-de-Paul a réalisé la jolie somme de \$13,282,22, et sur cette somme, 3,979 pauvres ont été assistés.

Lord Ripon, vice-roi de l'Inde, assistait, le 28 novembre dernier, à une réunion de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à Bombay. Il prononça un discours où nous lisons les remarquables paroles suivantes qui nous font apprécier davantage cette société de Saint-Vincent-de-Paul :

" Mes chers confrères, c'est par la lecture de votre règlement que j'ai d'abord été amené à entrer dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul : il m'a paru réunir à un degré singulièrement élevé une piété sincère, une charité sage et un sentiment de considération plein d'amour pour les pauvres. C'est cet esprit de véritable piété unie à la connaissance du monde et en particulier des pauvres tels qu'ils sont en réalité, qui m'a fait comprendre l'importance de la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour les populations souffrantes au milieu desquelles elle vient à être établie dans une partie quelconque du monde. Mais, chers confrères, ainsi que vous ne l'ignorez pas, notre Société ne doit pas être regardée comme une simple institution philanthropique.

" Si nous la considérons uniquement à ce point de vue, nous perdriens ce qu'il y a de plus précieux de l'esprit des hommes dévoués qui ont fondé la Société, et davantage encore de l'esprit du grand saint dont nous avons emprunté le nom et sous la protection de qui nous nous sommes placés.

" Ce n'est pas une société instituée pour distribuer un certain nombre de roupies, de livres sterling ou de francs, aux pauvres d'un pays quelconque ; c'est une Société dont l'objet est de resserrer les liens qui unissent les hommes, et d'apporter au foyer des pauvres ce qui est plus précieux que l'argent, une profonde, sincère et aimante sympathie chrétienne."

*Guérison miraculeuse.*—Depuis l'âge de 14 ans, Mlle Eugénie Ringuet, de Lévis, souffrait de la maladie des poumons, et s'éteignait très-lentement ; elle était âgée de 25 ans ; les hommes de la science médicale la condamnerent. Elle devait mourir.

Fille vertueuse, elle eut recours aux prières. Elle commença, de concert avec les membres de sa famille, une neuvaine à la Bienheureuse Mère Marie-de-l'Incarnation. Durant les premiers jours de cette neuvaine elle n'éprouva aucun changement, mais à la huitième journée... elle était debout et depuis cette époque elle va de mieux en mieux.

— Le siège épiscopal de Toronto, dans le Canada, ayant été élevé dernièrement au rang d'archevêché, les évêques de cette nouvelle province ecclésiastique ont adressé au Souverain-Pontife une demande spéciale pour obtenir que le titre et les prérogatives d'archevêque soient conférés aussi à l'ancien titulaire du siège de Toronto, Mgr de Charbonnel, qui a non seulement laissé au Canada d'excellents souvenirs de ses vertus apostoliques, mais qui est bien connu et estimé dans son pays natal, en France et particulièrement à Lyon, où il réside maintenant. Transféré en 1869 du siège de Toronto après dix-neuf années de

fonctions pastorales, Mgr de Charbonnel porte depuis lors le titre d'évêque de Tozopolis. Or, tout en lui conservant ce même titre *in partibus infidelium*, le Saint Père a décidé, à la demande des évêques canadiens de la province ecclésiastique de Toronto, d'élever l'ancien titulaire de ce siège à la dignité d'archevêque. Le rescrit pontifical sanctionnant cette décision vient d'être rédigé et expédié à Mgr de Charbonnel, qui recevra par là même un témoignage de la prédilection du Saint Père pour les Ordres religieux, et notamment pour celui des Capucins, auquel appartient le nouvel archevêque.—*Annales Catholiques.*

— La messe solennelle de Requiem pour le repos de l'âme de l'honorable Luc Letellier, a été chantée jeudi, le 10 février, à la Basilique Notre Dame de Québec.

M. le Grand-Vicaire Hamel a chanté la messe, accompagné de MM. les abbés Gagnon et Faguy, du Séminaire de Québec. L'absoute a été donnée par Mgr Cazeau, assisté par les mêmes. Mgr l'Archevêque était au chœur, accompagné de M. Sirois, curé du Cap-St-Ignace, et de M. Marois, de l'Archevêché.

Les messieurs du Séminaire de Québec assistaient dans le chœur. Dans l'église on remarquait Son Honneur le lieutenant-gouverneur à son banc ; une nombreuse députation du club de réforme, les élèves de l'Université-Laval, les élèves de l'école-normale Laval et les élèves du Petit Séminaire de Québec y assistaient.

L'église était toute tendue de noir, et les décorations avaient été disposées avec beaucoup de goût sous la surveillance de M. l'abbé Côté de la Basilique, et des sceurs du Bon Pasteur.

Les élèves du Séminaire de Québec avec l'Union Musicale ont chanté à l'orgue.—*Courier du Canada.*

*L'agriculture et la colonisation :* Nous lisons dans le *Monde :* A propos de l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, un de nos confrères de Québec fait très à-propos les observations suivantes :

" La politique nationale est à peine inaugurée, et l'on veut qu'elle fasse disparaître un fléau qui nous afflige depuis des années ! Evidemment, on n'est pas sérieux. La protection, en faisant surgir de nouvelles industries, ne peut manquer de retenir chez nous un certain nombre de gens qui, voulant à tout prix travailler dans les usines et les filatures, iraient chercher de l'ouvrage aux Etats Unis s'ils ne le trouvaient dans nos villes.

" Mais la politique nationale ne peut faire disparaître entièrement le fléau de l'émigration. Il faut encore travailler à la grande œuvre de la colonisation, et à l'autre œuvre, non moins grande, de l'amélioration de notre agriculture. Ce dont la province de Québec a besoin, c'est une bonne politique agricole et de colonisation.

" Il faut apprendre à la génération qui grandit que l'agriculture est la plus belle et la plus noble occupation à laquelle l'homme puisse se livrer. Nous avons un travail sérieux à faire, et nous ne le ferons qu'en secondant de toutes nos forces le mouvement qui se fait actuellement en faveur de l'agriculture et de la colonisation."

*Syndicat pour la construction du chemin fer canadien du Pacifique.*—Voici une récapitulation des diverses phases traversées, à l'occasion de la présentation du

bill concernant ce syndicat, à la Chambre des Communes, et que nous empruntons à la *Minerve*:

"Le 14 décembre, Sir Charles Tupper propose que la chambre se forme en comité pour examiner les fameuses résolutions proposant d'accorder \$25,000,000 et 25,000,000 d'acres de terre au syndicat. La Chambre se forme en comité le même jour et discute jusqu'au 12 janvier, alors que les résolutions sont adoptées sur division.

"Le 14 janvier, motion pour la seconde lecture, suivie de discussion. Le 18, M. Blake propose son long amendement, sur lequel le vote est pris le 26; l'amendement étant rejeté par 140 voix contre 54. Le même jour, cinq autres amendements: celui de Sir Albert Smith, rejeté par 53 contre 113, celui de M. Béchard, 122 contre 54; celui de Sir Richard Cartwright, 127 contre 53; celui de M. Barpee (Sunbury) 127 contre 51; celui de M. Laurier, 128 contre 54.

"Le lendemain, celui de M. Mills, 129 contre 48; celui de M. Borden 130 contre 53; celui de M. Anglin, 122 contre 51; celui de Trow, 116 contre 49; celui de M. Patterson, 120 contre 119; celui de M. Rinfret, 118 contre 49; celui de M. Charlton, 124 contre 52; celui de M. Ross (Middlesex), 124 contre 52; celui de M. Sriver, 122 contre 52; celui de M. Guthrie, 123 contre 52; celui de M. Casgrain, 121 contre 50; celui de M. Cameron (Huron), 116 contre 48; celui de M. Killam, 113 contre 47; celui de M. Fi-et, 113 contre 48; celui de M. Larue, 112 contre 47; celui de M. King, 112 contre 46; celui de M. Macdonnell (Inverness), 109 contre 46; celui de M. Casoy, 108 contre 46.

"Le 28 janvier, à 8 heures du matin, les résolutions furent votées par 108 contre 46.

"Dans l'après-midi du même jour, Sir John présenta le bill, basé sur les résolutions, qui subit sa première lecture. La seconde lecture fut votée le 30, par 106 contre 46. Puis la chambre se forma en comité sur le bill.

"Enfin mardi, le 2 février, la troisième lecture fut votée, et de bill adopté."

Ce bill, soumis à la considération du Sénat, a subi sa troisième lecture et a été adopté; il a été sanctionné par le Gouverneur-Général mardi dernier.

*Crédit foncier franco-canadien.*—Le *Courier du Canada* informe que les opérations de cette association de prêts ont commencé lundi, le 14 février. Les bureaux de la compagnie sont dans les édifices de la "Banque Union." Une réunion des directeurs a eu lieu samedi dernier. Il y a été annoncé que le capital de \$20,000,000 de francs avait été payé. Plusieurs demandes d'emprunts ont déjà été faites à M. L. N. Carrier, gérant de la compagnie, à Québec.

P. B. Benoit, écrivain, membre du Conseil d'agriculture et député à la Chambre des Communes, pour le comté de Chambly, vient d'être nommé inspecteur du "Crédit foncier franco-canadien."

—Le service postal entre Québec et le Lac St-Jean, a lieu maintenant trois fois par semaine. La première malle envoyée au lac St-Jean, par le nouveau chemin de colonisation a mis quarante heures à s'y rendre, ce qui fait une différence de deux jours et huit heures en faveur du nouveau chemin. M. M. S. Lesage et Baudet député de Chicoutimi, ont le mérite d'avoir travaillé à obtenir cette amélioration des autorités postales.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DES PRAIRIES NATURELLES.

On donne le nom de *prairies naturelles* à toute espèce de terrain qui produit naturellement une herbe assez abondante et assez haute pour pouvoir être fauchée à sa maturité et convertie en foin.

Les produits des prairies naturelles et artificielles servent à la nourriture des bestiaux, qui se trouvent nécessairement en plus grand nombre dans les localités riches en pâturages naturels, et dans celles où la culture des prairies artificielles a reçu de l'extension, que dans toutes les autres. Cependant, malgré les progrès que cette dernière a faits dans notre pays depuis déjà quelques années, et l'augmentation des bestiaux qu'elle a procurée; malgré l'étendue assez considérable de prairies naturelles qui est disséminée sur son territoire, et les soins qu'on leur donne dans plusieurs localités, les produits réunis sont encore très-insuffisants pour pouvoir nourrir la quantité de bestiaux qui serait nécessaire aux besoins de la consommation annuelle; et si notre agriculture est parvenue à élever et à engraisser un nombre de bestiaux plus grand qu'autrefois, il faut croire que la consommation a augmenté dans une proportion encore plus considérable. On ne peut remédier à cet inconvénient, fâcheux sous tous les rapports, que par une plus grande extension dans la culture des prairies artificielles, ou par l'amélioration des prairies.

C'est principalement par l'amélioration générale des produits des prairies naturelles que l'on peut espérer de voir l'éducation et l'engraissement des bestiaux s'élever dans notre Province, non-seulement au niveau de la consommation générale, mais encore, et avec le temps, devenir l'objet d'une exportation singulièrement avantageuse; mais pour cela il faudra bien se garder de vendre ce fourrage à l'étranger, si pour cela on était obligé de priver les animaux de nourriture et être après cela dans l'obligation de les vendre à vil prix.

Si l'on veut réussir dans l'éducation et l'engraissement des bestiaux, en ayant suffisamment de nourriture à leur offrir, il faudrait que les cultivateurs fussent familiers avec les différents procédés qui constituent la bonne culture des prairies naturelles.

Malheureusement cette culture semble reléguée dans un petit nombre de localités; dans toutes les autres, les prairies sont, pour ainsi dire, abandonnées à la nature, et, dans cet état, elles ne rendent pas à leurs propriétaires la moitié des fourrages qu'elles devraient produire avec des soins, et quelques travaux d'amélioration, dont la dépense, pour le plus grand nombre de cas, est insensible dans la balance des produits.

Nous allons réunir ici les renseignements que nous avons trouvés dans les ouvrages que les meilleurs agronomes nous ont fournis sur la culture des prairies naturelles.

*Classement des prairies naturelles.*—Le Divin créateur, auteur de la nature, toujours admirable dans sa prévoyance infinie semble avoir donné aux divers pâturages un caractère particulier qui pût les faire reconnaître facilement par les animaux dont ils devaient

être la nourriture la plus salubre, comme étant la plus convenable à leur constitution spéciale.

Ainsi les pâturages les plus secs, que l'on rencontre le plus ordinairement sur les lieux très-élevés, paraissent être exclusivement destinés à la nourriture des moutons. Le besoin de respirer un air vif et pur, et le parfum aromatique des plantes qui croissent naturellement sur ces hauteurs, y attirent les animaux.

Les bêtes chevalines, dont les dimensions sont plus fortes que les bêtes à laine, ne trouveraient pas sur les montagnes ou pentes élevées une nourriture assez copieuse pour les entretenir en bon état de santé; elles se tiennent donc dans les vallons, où elles rencontrent des pâturages encore secs, mais plus abondants en herbes que ceux qui croissent sur des terrains élevés.

Enfin, les bêtes à cornes ne peuvent prospérer que dans les pâturages les plus gras sans cependant être marécageux, parce que c'est seulement dans les prairies de cette espèce qu'elles peuvent trouver journellement assez d'herbe pour remplir leur énorme panse.

En effet, il est facile de remarquer que, lorsque par nécessité ou par une autre raison, on nourrit habituellement des bestiaux dans des pâturages qui ne sont pas analogues à leur constitution particulière, ils y dépérissent, ou dégèrent plus ou moins vite, ou y engraisent trop promptement.

D'après ces observations, nous pourrions donc n'admettre que trois classes de prairies naturelles, qui sont ainsi désignées :

1o. Les prairies hautes, ou les pâturages situés sur les montagnes;

2o. Les prairies moyennes, ou celles des vallons élevés et des côtes;

3o. Les prairies basses, ou celles des plaines basses.

Cette division, très-bonne pour distinguer les différentes espèces de végétaux qui croissent naturellement et ordinairement à ces différents degrés d'élévation du sol, serait incomplète en agriculture : car, pour tirer le plus grand parti des prairies naturelles, il ne suffit pas de les considérer uniquement sous le rapport de la qualité des herbes, il faut encore les envisager sous celui de leurs profits qu'il est toujours avantageux de pouvoir augmenter.

D'ailleurs, il peut exister des pâturages abondants même des prairies marécageuses sur des plaines élevées, et des prairies fort maigres dans des plaines basses : dès lors, leur division botanique manque absolument d'exactitude.

Enfin, les différents moyens pratiqués pour améliorer les produits des prairies sont subordonnés à leur humidité naturelle plus ou moins grande, suffisante ou insuffisante, et, selon les circonstances, les moyens d'amélioration ne manquent pas être les mêmes.

Ainsi pour éviter toute méprise dans le choix des améliorations qui conviennent à chaque cas particulier, il est important que les différentes espèces de prairies soient désignées avec la plus grande précision. Nous les diviserons en trois classes principales :

Dans la première, nous plaçons tous les pâturages, prés-gazons, dont l'herbe est assez élevée ou assez fournie pour pouvoir être fauchée;

Dans la seconde, tous les prés secs, prés-pâturages, prés-gazons, dont l'herbe est assez élevée ou assez fournie pour pouvoir être fauchée;

Dans la troisième, tous les prés bas non marécageux, situés sur les bords d'un cours d'eau et exposés à ses inondations accidentelles, ou susceptibles, par des travaux convenables, d'être soumis à des irrigations régulières;

Dans la quatrième, nous comprenons tous les prés plus ou moins marécageux et les marais.

*Culture des différentes classes de prairies naturelles.*— La bonne culture de toutes les prairies consiste : 1o. à leur donner les soins que chaque classe exige particulièrement pour être maintenue constamment dans un bon état de conservation et de rapport; 2o. à employer les moyens convenables pour en améliorer les produits; 3o. à en faire la récolte, ou à les faire consommer de la manière la plus avantageuse vu la localité dans laquelle se trouvent ces prairies.

**CULTURE DES PRAIRIES DE PREMIÈRE CLASSE** (pâturages secs et non fauchables).—L'aspect de ces pâturages est celui des déserts : au lieu d'une herbe fine et succulente que les pâturages pourraient souvent offrir avec une certaine abondance s'ils étaient convenablement soignés et aménagés, on n'y rencontre que des buissons épars, des ajoncs, des bruyères, etc, et si quelquefois on y aperçoit un peu d'herbes, elles ne sont dues qu'à l'humidité accidentelle de la température, ou au voisinage d'eaux stagnantes, ou à l'influence de quelques sources visibles ou cachées.

Aussi ces pâturages offrent-ils de bien faibles ressources pour la multiplication des bestiaux, et ils continueront d'être abandonnées à la nature et à être livrés en cet état au petit nombre de bestiaux qu'ils peuvent à peine sustenter.

**CULTURE DES PRAIRIES DE LA SECONDE CLASSE** (prés élevés et fauchables).—Ces prairies sont ordinairement encloses et situées dans des vallons élevés. Un sol généralement meilleur que celui des pâturages de la première classe, ou une humidité naturelle un peu plus grande, procure aux différentes plantes dont elles sont composées une végétation assez forte pour pouvoir être fauchées à leur maturité.

*Travaux et soins de conservation.*— Aussitôt que les pluies d'automne en ont amolli le sol, il serait bon d'en exclure les bestiaux, et surtout les bêtes à cornes : d'abord, à cause des trous qu'elles pourraient faire et des plantes qu'elles enfouiraient avec leurs pieds; et en second lieu, parce qu'à cette époque de l'année, il ne reste rien dans les prés de cette classe. La pratique contraire, qui est beaucoup trop commune, dégrade les prairies sans être d'aucune utilité pour les bestiaux.

L'attention du cultivateur doit se porter ensuite sur les arbustes parasites qui auraient pu pénétrer dans la prairie, afin de les faire arracher et par là conserver la prairie en rapport d'herbe dans toute sa superficie.

Les mousses peuvent être extraites avec une herse en fer, au printemps suivant, et on en recouvre alors les vides avec de bonnes graines de foin.

Une partie des plantes nuisibles ou parasites seront facilement arrachées; mais d'autres, dont les racines sont très-profondes, ne peuvent être détruites que par la bonne culture et les engrais. Ces soins sont beaucoup plus importants et plus nécessaires qu'on ne le pense communément; car on ne craint pas d'avancer que les maladies des bestiaux, à l'exception

des plaies et des fractures, sont occasionnées par leurs aliments, et surtout par ceux qu'ils prennent en vert lorsqu'ils sont de mauvaise qualité.

Les botanistes qui ont analysé les prairies naturelles (notamment MM. Gourdon et P. Naudin dans leur "Iconographie fourragère") ont reconnu: 1o. que, sur quarante deux espèces de plantes que contiennent quelques prairies moyennes, il y en avait dix sept de convenables à la nourriture des animaux, et que les vingt cinq autres étaient inutiles ou nuisibles; 2o. que, dans les hauts pâturages, sur trente huit espèces il ne s'en trouvait que huit d'utile; 3o. enfin que, dans les prairies basses, il n'y en avait que quatre sur vingt neuf. Il résulte de ces expériences que, sur le foin des prairies moyennes, il doit y avoir cinq septièmes de perte, plus de trois quarts sur celui des hauts pâturages, et six septièmes sur celui des prairies basses, si l'animal rejette tout ce qui lui est insipide ou nuisible; ou qu'il est exposé à quantité de maladies lorsqu'à la suite de son travail, attaché à un râtelier, la faim le force de manger tout ce qui lui est offert.—(A suivre.)

#### Moyen d'obtenir d'une terre le plus grand rendement possible.

Si l'on veut tirer bon parti d'une terre, que l'on soit amplement récompensé de ses travaux, il faut la cultiver dans les meilleures conditions possibles.

Il faut labourer convenablement et à une profondeur suffisante;

Il faut faire usage d'une quantité assez forte d'engrais pour fertiliser le sol et donner à la plante toute la vigueur dont elle a besoin pour parcourir d'une façon satisfaisante les diverses phases de la végétation;

Il faut faire usage de bonnes semences et pratiquer enfin, avec le plus grand soin, tous les travaux de culture nécessaires.

C'est ainsi que l'on obtient de riches produits et que l'on économise une grande partie des frais de culture: on cultive mal dix à quinze arpents de terre, et même davantage; on est avare du travail, on ne fait aucun souci de la perte du temps; on est parcimonieux d'engrais, sans précautions pour les semences quant à la qualité du grain; on ne s'occupe guère des amendements, de suivre une rotation de culture devenue nécessaire, etc. La récolte s'en ressent, elle est minime; il n'en faut pas moins labourer, sarcler, moissonner, transporter les gerbes, battre le grain, etc., et toujours le résultat laisse à désirer, sous le double rapport de la quantité et de la qualité.

Si l'on se sent incapable de bien cultiver une grande étendue de terre, on doit se contenter d'en cultiver moins, mais bien, par de bons labours; on choisit la meilleure semence, on sarcle, on bine avec le plus grand soin; au printemps on utilise une grande quantité d'engrais, afin de donner un coup de fouet à la végétation, si le besoin s'en fait sentir. On récolte un meilleur grain, la paille est excessivement abondante et la terre reste dans un état satisfaisant pour recevoir la récolte suivante. Ce système de culture nous paraît tellement rationnel que nous ne comprenons pas pourquoi il n'est pas généralement suivi. En divisant les forces, on les diminue; en jetant sur

deux arpents de terre le fumier nécessaire à un seul, on gaspille son argent et toujours les résultats sont déplorables.

#### Des œufs employés à la couvaison.

Il arrive parfois qu'une ménagère place sous une poule les œufs qu'elle a obtenus en isolant quelques poules et un coq appartenant à une race spéciale qu'elle désire propager. Ses espérances ne se réalisent pas toujours, car il arrive que les poulets éclos sont de toutes couleurs, de toutes races et ne ressemblent pas ni au père ni à la mère.

Cette circonstance, à laquelle on n'attache pas assez d'attention, s'explique facilement. Chez la poule, la fécondation se prolonge et produit ses effets pendant 21 jours; par conséquent les œufs d'une poule sont, pendant cet espace de temps, le produit des rapports antérieurs qu'elle a pu avoir avec les autres coqs de la basse cour. Il n'en est pas ainsi lorsque les 21 jours sont passés, et, par conséquent, si l'on désire obtenir des poulets appartenant à une race pure il ne faut mettre à l'éclosion que des œufs pondus 25 à 30 jours après l'époque de la séquestration.

#### Plantes montées en graines.

Les jardiniers emploient l'expression "monter en graines" pour indiquer qu'une plante qui d'abord n'avait pas de feuilles radicales, développe la tige qui doit porter ses fleurs et ses fruits.

Toutes les plantes qu'on ne cultive que pour leurs feuilles, surtout les annuelles, telles que les choux, les laitues, etc., perdent la plus grande partie de leur valeur lorsqu'elles commencent à monter en graines: on si emploie-t-on tous les moyens pour on retarder le moment. Ces moyens sont:

1o. Le choix de la variété: il y a des choux et des laitues qui, semés dans les mêmes circonstances, en graines montent les uns plutôt que les autres.

2o. L'époque du semis: les plantes mises en terre par un temps froid et humide montent moins vite, en graines s'il se prolonge, que dans le cas contraire, lors même que le temps devient plus chaud.

3o. L'exposition: les plantes végétant au nord parcourent moins rapidement les phases de leur végétation.

4o. Les arrosements pendant la chaleur du jour avec des eaux fraîches pour empêcher l'effet de cette chaleur, etc.

Quelques jardiniers pensent qu'on coupant beaucoup de feuilles ou toutes les feuilles à une plante, on retarde sa fructification. Cela a lieu pour les arbres et quelques grandes plantes vivaces, mais non pour les plantes annuelles.

On perd, dans les jardins, une grande quantité de plantes montées en graines faute de pouvoir les utiliser pour la nourriture des bestiaux; il faudrait plutôt les mettre en tas pour en faire du terreau, que de les laisser se dessécher dans les allées ou sur les planches.

Quant à celles de ces plantes qu'on réserve pour la graine, on doit les défendre de la dent des bestiaux et des efforts des vents, surveiller toutes les phases de leur végétation jusqu'à ce que la graine soit formée.

### Arracher et planter en motte.

Ce mode d'opération consiste à arracher une plante avec la plus grande partie de la terre qui entoure ses racines, et la planter sans ôter cette terre.

Il serait à désirer, pour la certitude de la reprise des plantes et des arbres, qu'on pût toujours les mettre en terre avec leur motte; mais outre que cette opération est très coûteuse quand elle s'exécute sur de grands arbres ou sur une grande quantité de petits, toutes les terres ne s'y prêtent pas également: celles qu'on appelle légères, par exemple, n'ont pas assez de consistance pour rester en motte autour des racines, si ce n'est quand elles sont gelées.

Ces deux considérations font qu'on ne plante en motte que quelques objets pour lesquels on ne craint pas la dépense.

On se sert de la bêche ou de la pioche pour enlever les plantes avec leur motte, à défaut d'autres instruments; mais on prend toutes les précautions convenables pour arriver à ce but. Ainsi, si c'est une petite plante, on enfonce trois fois la bêche autour, et on ne l'enlève qu'au quatrième coup; ainsi, si c'est un arbre, on fait autour une tranchée, qui est d'autant plus éloignée qu'il est plus gros, et d'autant plus profonde que son pivot est plus long.

Une précaution toujours utile, c'est de mouiller fortement la terre avant de lever une plante en motte, afin que les molécules de cette terre soient plus cohérentes.

Lorsqu'on veut lever un arbre précieux dans une terre sablonneuse, on attend qu'elle soit gelée, et on jette de l'eau le soir sur le travail qu'on y a fait pendant la journée, afin que la gelée s'approfondisse autant que cela devient nécessaire à la suite du travail.

Le défaut général des jardiniers qui veulent lever en motte, c'est de ne pas écartier assez la bêche, ou la tranchée, du tronc. Leur l'u est de s'épargner un peu de travail; mais souvent ce but est manqué, parce que la plante ou l'arbre dont les racines ont été trop raccourcies, trop mutilées, ne reprend pas, et qu'il faut recommencer la même opération sur un autre.

Une partie des racines d'une plante ou d'un arbre levé en motte restant intactes, et celles qui ont été coupées conservant une certaine longueur, il arrive presque toujours, lorsque l'opération a été bien faite, que cette plante ou cet arbre, mis dans une nouvelle place et arrosé, ne semble pas avoir été transplanté; c'est à-dire qu'il continue de végéter avec la même force, pousse ses feuilles et ses fleurs, amène ses fruits à maturité comme s'il n'avait pas été arraché.

C'est principalement pendant l'été, lorsque les plantes sont dans un état actif de végétation, qu'il est important de les transporter avec leur motte, pour que cette végétation ne soit pas interrompue.

Il est rare que les arbres verts résineux ou autres reprennent lorsqu'ils ne sont pas transplantés en motte; ce qui tient sans doute en grande partie en ce qu'ils sont toujours en végétation.

On transplante presque toujours en motte les plantes et les arbres qui ont été semés ou plantés isolément dans des pots, et après qu'ils ont été sortis des pots, on est dans l'usage de couper tout le chapeau qui ordinairement tapisse le fond et les parois du pot, en suivant son contour. Quelques auteurs ont blâmé cette

dernière opération. Il est cependant impossible de faire prendre une direction droite à ces racines, et la pourrait-on, cela exigerait un très-longtemps. Il y a bien moins d'inconvénients à couper ces racines avec ménagement s'entend, que de les laisser contournées.

### Choses et autres.

*Compagnie de féculerie à Maria, Bais des Chaleurs.*—MM. Hudon et Trudeau, agents et courtiers de Rimouski, ont ouvert une liste de souscription à leur bureau, pour ceux qui désirent prendre des parts à la Compagnie de féculerie de Maria. Comme nous le disions dans le dernier numéro de la Gazette, les capitalistes ne pourraient placer leur argent plus avantageusement en même temps qu'ils aideraient au progrès agricole dans cette partie de notre pays.

*La cachexie chez les moutons.*—Pendant la température humide du printemps, les moutons sont exposés à prendre facilement cette maladie. Il est important, alors, de leur administrer des aliments rendus toniques en y ajoutant du sel de cuisine ou du sulfate de fer en poudre; il faudra faire en sorte aussi de ne pas laisser dans la bergerie des litidres humides.

*Les cercles agricoles.*—Si l'on veut que ces associations soient profitables aux cultivateurs, il ne suffit pas de se réunir deux ou trois fois pendant l'année; il faudrait le faire au moins une fois par mois, ou même, ce qui serait mieux, tous les dimanches, afin de créer un centre familial où les cultivateurs puissent s'occuper de leurs affaires, trouver au milieu de leurs confrères tous les renseignements utiles dont ils ont besoin, et rendre ainsi plus facile l'éconlement d'une foule de produits qui ne sont point suffisamment connus, et qui par conséquent n'atteignent pas un prix avec leur valeur réelle: et pour cela, il faudrait que les directeurs de ces cercles agricoles eussent des relations directes avec ceux qui seraient en état d'acheter les produits de la culture.

Ces cercles deviendraient alors un centre d'information, font en créant des relations utiles, agréables, et qui mettraient en rapport des hommes qui sauront bien vite se connaître, s'apprécier et qui formeront ainsi la grande famille agricole.

*Le cultivateur routinier.*—Le cultivateur routinier qui ne veut rien apprendre, qui refuse de s'inscrire comme membre d'un cercle agricole, sous le prétexte qu'il en sait autant et même plus que son voisin, qui reste par conséquent enveloppé dans les langes de la routine, et qui ne se rend compte de rien, qui prend le premier animal venu, qui le soigne mal, qui n'en tire pas tout le parti dont il est susceptible, qui néglige de recueillir les engrais et les laisse se perdre autour de ses bâtisses, celui-là, disons-nous, fait nécessairement une mauvaise opération et perd de l'argent.

### Maximes---Agriculture et morale.

\*. Le médisant et le calomniateur sont des volours de la pire espèce.

\*. L'âme de l'orgueilleux ressemble au sommet aride d'une montagne s'élevant majestueusement au-dessus des nuages: elle est trop haute pour recevoir la céleste rosée des grâces que Dieu répand si abondamment dans les âmes des petits et des humbles. Privée de la grâce, l'âme de l'orgueilleux au lieu d'être ornée des vertus surnaturelles, est couverte des ronces et des épines du vice; au lieu d'être chargée de mérites pour le ciel, et éclairée des lumières de l'Esprit-Saint, elle court, presque s'en douter, au milieu des ténèbres les plus épaisses, vers les abîmes de l'enfer.

\*. Souvenons-nous que les biens que nous avons appartenant à Dieu, et que nous n'en sommes que les administrateurs. Malheur à nous! si nous les employons à satisfaire notre vanité, nos caprices et nos mauvaises passions; car un jour viendra où nous en rendrons un compte sévère à Dieu qui nous les a donnés, pour nous aider à acquiescer le bonheur du Ciel.

\*. Souvenez-vous, ô cultivateurs, que toutes les fois que vous donnerez à manger ou à boire à vos animaux, par amour pour Dieu, votre récompense sera grande dans les cieux. Voyez quelle sera la récompense du plus petit service rendu au prochain, pour l'amour de Dieu.

\* Le travail est un don que Dieu, dans sa bonté et dans sa miséricorde, a fait à l'homme. Sans le travail, le monde retomberait à l'état sauvage.—JULES ST-PIERRE.

RECETTES

Moyen pour reconnaître s'il y a de l'eau dans le lait.

On met à cailler un pot de lait. Le lait une fois caillé, on enlève la crème. S'il y a addition d'eau, l'opération est facile, car entre la crème et le lait caillé il se trouvera une couche d'eau facilitant la séparation. Si, au contraire, le lait est pur, la séparation sera plus difficile, la crème adhérant au lait caillé même, lequel, du reste, sera beaucoup plus compacte que dans le premier cas. Ce procédé est bien connu partout où l'on fabrique le fromage et où il est versé quelques gouttes d'eau dans chaque pot de lait destiné à la fabrication pour faciliter précisément la séparation de la crème du lait.

Moyen pour guérir les engelures et les crevasses.

Pour les engelures on fait infuser dans de l'eau tiède une poignée de tan (poudre d'écorce de chêne) et on trempe les mains deux ou trois fois par jour dans cette infusion.

Pour les crevasses, on se chauffe huit à dix par jour les mains et on les frotte avec du jus d'oignon ou tout simplement un oignon coupé en deux.

LA REVUE CANADIENNE

PROSPECTUS

I

Ceux qui s'occupent de littérature ont pu constater que dans tous les pays on lui donne des organes spéciaux, et que ces organes sont considérés comme une condition essentielle de son parfait développement. La littérature a une vie propre; elle se choisit dans la société un coin tranquille et paisible, et c'est là qu'elle se développe. Elle ne se contente pas de cet éclat d'un jour. Elle veut vivre, elle veut demeurer, consentant d'attirer moins de regards mais plus de considération. Elle ne se prodigue pas à tous venants; mais elle invite les esprits dévoués à la suivre et à l'admirer; elle se veut, hors de la portée du vulgaire, des sanctuaires choisis où ses disciples peuvent toujours pénétrer, se rencontrer et se connaître.

Les lettres canadiennes comme les autres et plus même que les autres ont besoin d'un tel sanctuaire, exigent des organes. Il y a dix-sept ans on le comprit, et la *Revue Canadienne* vit le jour. Parcourons ses pages depuis cette date; les écrits, les travaux dignes de mention et dignes d'être conservés y abondent. On peut les relire avec plaisir et avec fruit. Sans l'intermédiaire de cette publication ils n'auraient jamais été ou ne seraient plus. Ensevelis dans les notes de leurs auteurs, ils attendraient une lointaine aurore; ou bien, fruits exotiques de la presse quotidienne, cette marâtre à la démarche hâtive et impatiente en aurait depuis longtemps perdu et fait perdre le souvenir. En Canada le nombre des lecteurs est restreint, et le travail de l'impression coûte un prix élevé. Combien de bonnes et belles choses qu'on n'ose mettre en volume, craignant les difficultés matérielles? Recueillons-les et les condenseons en quelques pages, et qu'elles ne soient pas perdues pour la postérité.

Depuis dix-sept ans le mouvement littéraire s'est accrue, la classe instruite s'est accrue et le nombre des productions de l'intelligence est devenu plus considérable. Il existe dans nos contrées populeuses des sociétés littéraires florissantes, et on a commencé à stimuler nos jeunes talents en les invitant à prendre part à des concours divers. Les questions historiques sont soumises à des investigations minutieuses et réitérées. Archives, documents privés, récits légendaires, souvenirs des vieillards, traditions de famille, on interroge tout avec un soin extrême, et, grâce au zèle infatigable de nos historiens natio-

naux, nous pouvons relever chaque pas de la civilisation dans le nord de l'Amérique.

Nous suivons avec grand intérêt le résultat de ces recherches. Elles ont pour nous un attrait de cœur; elles nous donnent un sentiment d'orgueil. Mais voilà que nous ne serons plus seuls à nous y intéresser, et nos historiens peuvent compter désormais sur de plus nombreux lecteurs. La France s'est souvenue soudain du rejeton qu'elle a abandonné depuis plus d'un siècle sur les bords du St-Laurent. Elle se rappelle que nos ancêtres furent ses enfants et que nos gloires sont les siennes. Et si les relations nouvelles qui s'établissent ont de l'importance au point de vue politique, elles en ont aussi pour notre littérature.

Notre mouvement littéraire tend sans cesse à se généraliser. Nous nous essayons dans tous les genres. Donnons aux lettres canadiennes un centre vital, actif; ouvrons les pages d'une bonne *Revue* à tous les talents et notre littérature vivra; nous pourrions en montrer avec orgueil les développements. Historiens, littérateurs, hommes versés dans les arts et les sciences, nous vous faisons appel; prêtez-nous votre concours.

La *Revue Canadienne* a son passé littéraire; il répond de son avenir. Cette déclaration est suffisante pour ceux qui depuis sa fondation l'ont suivie et encouragée. Ceux-là savent ce qu'elle a été et ce qu'elle a fait.

II

En janvier 1864, les fondateurs de la *Revue Canadienne* disaient dans leur prospectus:

"Notre but est d'ouvrir une carrière à la littérature, de créer des spécialités, de travailler par des études et des travaux à l'alliance des lettres et de la religion, et de propager et défendre les principes fondamentaux qui, suivant l'enseignement infailible de l'Eglise Catholique, forment les assises de tout ordre social."

La première partie de ce programme a été fidèlement et amplement remplie. Nous n'avons qu'à jeter un regard sur les volumes de la *Revue* pour nous en convaincre. La seconde partie — celle qui regarde la propagation et la défense des principes sociaux — n'a pas reçu un soin égal, et l'intention des fondateurs n'a pas eu sous ce rapport son parfait accomplissement. Il n'en sera plus ainsi. La *Revue Canadienne* acceptera désormais toute la tâche qui lui a été tracée, et la mission si clairement définie qui lui a été donnée à sa naissance. Elle sera une revue consacrée à la défense sociale, observant tous les événements et les jugeant au seul point de vue des principes. La vérité catholique sera son flambeau, et elle acceptera pour guide, avec la foi la plus entière, les paroles tombées de la chaire infailible. La *Revue* se sentira désormais forte de sa mission et elle l'accomplira à tout événement sans faiblir et sans faillir.

Nous allons donner quelques développements à cette partie de notre programme tant pour montrer la grande importance que nous y attachons que pour éclairer le public instruit dont nous attendons le patronage.

En Europe, des revues se sont choisies la spécialité de proclamer et d'affirmer les principes sociaux. Le bien qu'elles opèrent est grand et les encouragements leur viennent de haut. La vérité attaquée et niee trouve dans ces revues une brillante défense et une éclatante revendication. Sans cesse sur la brèche, elles interrogent tout fait nouveau, observent tout courant d'opinion, soulèvent tout changement pour en saisir le but et en prévoir les conséquences.

Qui ne comprend l'importance de leur œuvre? La société moderne est atteinte d'un mal profond; il faut le découvrir, le mettre à nu. Elle flotte, elle erre, cherchant le mot de la fin dans tout phénomène, toute invention, tout progrès. Elle a perdu ses assises et c'est une noble mission, une noble tâche que de travailler à les lui rendre.

En Canada s'introduit aussi cet esprit moderne, ce désir irrésistible du nouveau. La liberté constitutionnelle donnant plein moyen d'action, on s'imagine trop facilement qu'il suffit de toucher à notre législation, à nos institutions pour remédier à nos maux. On veut souvent porter sur ces choses une main hâtive, impulsive et inexpérimentée, n'ayant en vue que l'intérêt immédiat et ne réfléchissant pas qu'un petit changement peut quelquefois causer dans le système des perturbations dangereuses.

Notre politique est emportée par le mouvement vertigineux du siècle; notre législation se fait avec une hâte et une légèreté regrettables, mais peut-être inévitables. Nous sommes loin du temps où, avec une prudente réserve, on attendait pour tout changement important la sanction antérieure de la

coutume. Aujourd'hui, non-seulement les lois, mais les constitutions même s'altèrent de jour en jour. Le mandataire du peuple se trouve tout à coup en présence d'une loi, d'une mesure dont il ne prévoit pas toute la portée. C'est une question qui touche à l'éducation, aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, qui affecte une base sociale, un principe religieux, ou qui comporte un vif intérêt national. Le législateur choisi par le vote populaire n'est pas toujours, ne peut pas être toujours compétent à la juger. Il est souvent bien disposé, il ne demande qu'à être éclairé et il est urgent qu'il le soit. Certains hommes se sont fait une spécialité d'étudier ces difficiles questions; faisons appel à leurs lumières, chargeons-les de les traiter.

L'établissement du régime constitutionnel a donné à notre peuple des devoirs inconnus jusqu'alors, devoirs qu'il lui faut remplir avec conscience et connaissance. De là est née la nécessité de modifier l'enseignement populaire. Nous ne sommes plus au temps où il suffisait d'enseigner le respect et la soumission dus à l'autorité. Le rôle du citoyen ne se réduit plus à l'obéissance ou même aux simples représentations. Il a maintenant des droits et par là des devoirs nouveaux dont l'accomplissement obligatoire, en conscience, peut entraîner de graves conséquences. Il faut garder qu'il n'agisse en aveugle. Appelé à participer au gouvernement de l'Etat, sa main doit savoir donner la bonne impulsion. Il a besoin d'être éclairé, et les avertissements doivent lui venir du haut de toutes les tribunes.

Et ce devoir est devenu encore plus pressant depuis la Confédération. Notre peuple canadien-français tient maintenant dans sa main tout ce qui est essentiel à la sauvegarde de ses destinées. La législature de Québec a le contrôle de toutes les questions vitales; elle statue sur tout ce qui touche de près aux bases de la société: la religion, la famille et la propriété. C'est son domaine, son champ d'action. Chaque faux pas est gros de conséquences, et peut affecter gravement la stabilité de la société. Et il n'y a plus, sur ce théâtre, cette vive rivalité de races et de foi, qui, sur toute question religieuse ou nationale, contribuait si puissamment à grouper du côté des bons principes la majorité de nos représentants. Cet aiguillon manque au bien et est obstacle à l'erreur. L'ennemi venant du dehors était moins à craindre que celui qui naît au sein de notre nationalité. Au premier on attribuait facilement de pervers desseins; au second le cœur est porté à toujours donner le bénéfice de bonnes intentions. Il faut donc plus que jamais une étude approfondie de toutes les questions graves de notre politique; et cette étude est un devoir autant pour la partie dirigeante de la population laïque que pour le clergé. C'est de ces deux classes que doivent partir les concours et l'encouragement nécessaires aux hommes sérieux qui traiteront au point de vue des principes catholiques, chaque question importante qui se présentera.

Et il ne faut pas se restreindre aux mesures législatives. Les fausses théories qui infestent les intelligences dans le vieux monde ont leur influence parmi nous. Nous ressentons dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre matériel le contre-coup de toutes les grandes commotions européennes, et les échos des luttes sociales et religieuses qui s'y livrent parviennent distinctement à nos oreilles. Les erreurs sont partout les mêmes; ce qu'elles font ailleurs, elles le feront en Amérique. Il importe de se prémunir, de se préparer. Convaincus que l'ordre n'a d'autres bases que les principes sociaux tels que les entend l'Eglise, nous devons veiller à ce que ces principes demeurent intacts dans l'esprit de notre population. Nous devons, devant tout fait nouveau, tout courant d'idées, les proclamer et les faire bien connaître. Notre vaillant clergé est là; joignons à sa grande influence les moyens que nos institutions constitutionnelles mettent plus spécialement à notre portée. Notre nationalité—l'histoire en fait foi—a un caractère spécial; travaillons à le lui conserver. Contre l'invasion universelle des doctrines funestes, il faut protéger notre peuple. C'est un devoir d'écrire et un devoir pour ceux qui comprennent d'encourager les écrivains se vouant à cette œuvre. La partie saine de notre population le comprend, et nous avons lieu de croire que le clergé attend avec hâte qu'une revue accepte une telle mission.

Nous allons donc, encore plus spécialement que par le passé, suivre pas à pas et même précéder, si c'est possible, le mouvement des idées parmi nous. Nous tâcherons de bien saisir le point menacé, de le déterminer avec précision, et nous appellerons alors à notre secours les hommes de science et d'expérience habitués à manier la plume.

Nous ferons la même chose pour les questions comportant de grands intérêts matériels, tout en restant étrangers aux querelles de parti.

### III

Nous comptons sur la collaboration de tous ceux qui peuvent alimenter une revue, et nous avons déjà reçu promesse de concours de la part de plusieurs de nos principaux littérateurs. L'entreprise n'étant en aucune manière une spéculation, les éditeurs ont décidé qu'après le paiement des dépenses nécessaires d'impression et d'administration, le surplus des recettes sera appliqué à rémunérer les écrivains.

L'examen et le choix des matières sera confié à un bureau de direction. Les collaborateurs ne seront responsables que de ce qui paraîtra sous leur signature.

Il sera publié un feuilleton intéressant. Autant que possible nous nous procurerons des romans canadiens inédits.

Les livraisons de la *Revue Canadienne* paraîtront vers le 25 de chaque mois. Elles seront chacune de 64 pages, format in-octavo. L'abonnement fixé à la somme de deux piastres et demie par an sera réduit à deux piastres pour ceux qui paieront d'avance.

La suspension de la *Revue* avait causé des regrets dans notre monde littéraire, et nous croyons que sa réapparition sera accueillie avec une vive sympathie. La crise financière que nous venons de traverser avait forcément ralenti le zèle des amis de la littérature; nous espérons que les temps meilleurs vont le faire revivre plus fort que jamais.

Les matières seront variées et la *Revue* sera générale. Nous ne laisserons passer inaperçue aucune question importante. Nous voulons que la *Revue* se reconquière elle-même par le choix judicieux, par l'intérêt et par l'importance de ses matières, à l'attention et à l'encouragement du public instruit.

Montréal, Janvier 1881.



## CONTRATS DE LA MALLE.

DES soumissions adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à midi, le 18 MARS prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, à dater du 1er JUILLET prochain, savoir:—  
BERTHIER et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

CHICOUTIMI et TREMBLAY, six fois par semaine.

ESCUMINAC et FLEURANT, une fois par semaine.

L'ANSE AU FOIN et TREMBLAY, deux fois par semaine.

LEVIS et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

MAPLE GROVE et SOMERSET, trois fois par semaine.

MATANE et la STATION DE ST-OCTAVE, six fois par semaine.

MURRAY BAY et STE-AGNÈS, douze fois par semaine.

ST-ARSENE et VIGER, trois fois par semaine.

ST-AUBERT et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

STE-CLAIRE et ST-MALACHIE, six fois par semaine.

ST-DENIS et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

ST-GERVAIS et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, aux bureaux intermédiaires et au bureau du soussigné, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,

Québec, 4 février 1881.

17 février 1881.